

Travailler la coopération pour favoriser les approches systémiques

Pourquoi cette session ?

Dans les champs de l'action publique, on observe la montée en puissance de politiques de plus en plus globales et intégrées : climat, alimentation, santé, jeunesse...

Pour se donner les moyens d'agir en la matière, il est nécessaire de développer une vision systémique qui permette de saisir toutes les dimensions du sujet et de mettre en évidence les liens et relations - existantes ou à créer - entre elles. Cette approche systémique vise à établir des synergies entre des actions ou projets issus de divers programmes, dispositifs ou politiques publiques sectorielles. Elle contribue à élaborer des stratégies cohérentes pour lesquelles un ensemble de moyens et ressources est raisonné et coordonné.

L'enjeu est de mobiliser les compétences nécessaires pour bâtir et animer une ou des démarches structurées et articulées, puis de penser des modalités d'organisation pour agir avec efficacité. Cela nécessite donc d'activer de la transversalité et de développer de la coopération et des coopérations entre les parties prenantes concernées.

Une session pour qui ?

→ Les acteurs du développement local : élus, directeurs et agents ou techniciens, acteurs de la société civile organisée et porteurs de projets collectifs ; acteurs de la recherche

Programme

Approche systémique : de quoi parle-t-on et comment en parler ?

- S'outiller pour décrypter
- Cerner les avantages, limites et risques à anticiper

Décloisonnement et transversalité : comment agir et s'organiser ?

- Explorer le qui fait quoi
- Raisonner et argumenter une démarche projet

Démarches de coopération et en coopération

- Les installer
- Les animer sur la durée

Enseignements pour l'action

Méthode pédagogique

- Apports théoriques et méthodologiques
- Échanges de pratiques
- Production individuelle et collective d'outils pour l'action

Intervenante

→ **Dominique Bernier**, Cap Rural, Mission Coopérations entre acteurs

En pratique

- Mardi 25 avril 2023 de 9h30 à 16h30 - secteur de Lyon (69)
- 12 participants maximum. Date limite d'inscription : 20 avril 2023
- [Inscription en ligne](#) - Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([télécharger le bulletin de cotisation](#))
- Contact : Dominique Bernier, 06 66 46 62 76, coopérationsentreacteurs@caprural.org